



Programme d'encouragement pour le développement durable

En collaboration avec le programme « Citoyenneté : échanger, créer, décider ! » de la Commission fédérale des migrations (CFM)

Formulaire de demande 2017

N° de projet		<i>Merci de ne pas remplir</i>
Date de réception		<i>Merci de ne pas remplir</i>

Données du projet

Titre du projet (max. 60 signes)	Implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal	
Sous-titre du projet (max. 100 signes)	Élaboration de lignes directrices, selon un processus participatif, de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal	
Date d'envoi du dossier	13 septembre 2017	
Catégories	1. <input checked="" type="checkbox"/> Démarche stratégique cantonal <input checked="" type="checkbox"/> Démarche stratégique communal 2. <input type="checkbox"/> Projet cantonal <input type="checkbox"/> Projet communal	
Bref descriptif du projet, objectifs, relation avec les trois dimensions du développement durable, intégration des différents acteurs (démarche) (max. 600 signes)	L'Agenda 2030 (AG2030) a été largement promu par la Confédération, et de nombreux cantons et communes ont participé aux différents ateliers et conférences organisés. Aujourd'hui, il s'agit, pour les Cantons et les communes, de saisir l'opportunité de renouveler leur stratégie Agenda 21 ou autres démarches avec ce nouveau cadre de référence. Les Cantons de Vaud, Fribourg, Genève et Valais en collaboration étroite avec les membres de Coord21, s'engagent à élaborer des lignes directrices qui permettront de décliner l'AG2030 en termes de processus d'élaboration, de mise en œuvre, et d'indicateurs.	
Durée du projet	de : 10.2017	à : 10.2020
Groupe cible / Portée	Cantons et communes engagées ou souhaitant s'engager dans une démarche développement durable au niveau romand.	
Site Internet (si existant)	www.coord21.ch , www.vd.ch/durable , www.ge.ch/agenda21 , www.fr.ch/daec-dd/fr/pub/index.cfm , http://www.fddm.ch	

Requérant	Interlocuteur / interlocutrice principal-e	Suppléant-e
Canton / commune	Cantons de Vaud, Fribourg, Genève et Coord21	Canton de Vaud
Personne de contact	Viviane Keller	Gaël Gillabert
Fonction	Cheffe de l'UDD – SG-DTE	
Adresse	Place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne	
Téléphone	021 316 73 24	021 316 70 10
E-mail	viviane.keller@vd.ch	gael.gillabert@vd.ch

Partenaire/s du projet (à énumérer si plusieurs)

Nom/autorité/organisation	1. Cantons : de Fribourg (FR), Genève (GE), Vaud (VD), Jura (JU), Valais (VS)	
	2. Membres de Coord21	
	Communes :	
	Bienne.	(Canton de Berne)
	Fribourg (Ville).	(Canton de Fribourg)
	Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Confignon, Genève (Ville), Lancy, Le Grand-Saconnex, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Vernier, Versoix.	(Canton de Genève)
Delémont.	(Canton du Jura)	
Neuchâtel.	(Canton de Neuchâtel)	
Aigle, Blonay, Bottens, Coppet, Cossonay, Cugy, Echallens, Essertines-sur-Yverdon, Féchy, Gryon, La Chaux, Lausanne, Lavigny, Montreux, Morges, Nyon, Orbe, Prilly, Renens, Saint-Légier-La Chiésaz, Vevey, Yverdon-les-Bains, Yvonand.	(Canton de Vaud)	
3. Institutions publiques : UNIL, UNINE, EPFL, SIG		
4. ONG : Fedevaco, Caritas		
Type de collaboration	Comité de pilotage avec les Cantons de Vaud, Fribourg, Genève et le comité de Coord21 ; groupe de travail avec les membres de Coord21.	

Financement du projet (à détailler plus bas)

Coûts totaux	CHF 50'000
Montant souhaité de la part du programme d'encouragement	CHF 25'000

Descriptif du projet

1. Contexte, objectif du projet et groupe-cible

L'AG2030, ou Objectifs de développement durable (ODD), constitue un cadre de référence au niveau planétaire et pour la nouvelle Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral. Afin de rendre plus cohérent les actions entreprises au niveau international et national, il s'agit aujourd'hui de conjuguer l'AG2030 au niveau cantonal et communal. À long terme, il s'agit d'aligner le plus possible l'ensemble des démarches, stratégies ou autres processus cantonaux et communaux sur l'AG2030.

L'objectif est d'associer les Cantons et communes engagés dans le développement durable et membres de Coord21 pour **élaborer des lignes directrices permettant d'implémenter l'AG2030 au niveau local**. Sachant que les types d'ancrages institutionnels du développement durable ainsi que les collectivités sont très variés, il s'agira de répondre aux différents besoins des Cantons et communes.

Aujourd'hui déjà, de nombreuses exigences des ODD sont ancrées dans des domaines thématiques centraux de différentes démarches de développement durable cantonales et communales, à l'instar des achats responsables, de l'alimentation durable ou de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif du projet est de décliner le cadre de référence de l'AG2030 au niveau cantonal et communal selon un processus participatif. À l'issue du projet, l'Agenda 2030 sera connu et deviendra le cadre de référence lors du renouvellement des démarches au niveau local grâce aux résultats obtenus.

Sont associés à cette démarche l'ensemble des membres de Coord21, des ONG ainsi que les cantons romands.

2. Motivation

Les Cantons de Vaud, Fribourg et Genève, ainsi que les membres de Coord21, ont participé et suivi l'ensemble des processus d'implémentation de l'AG2030 et des ODD au niveau international et national. Conscients que ce cadre de référence s'adresse également à l'échelon cantonal et communal, ces acteurs souhaitent conduire une réflexion leur permettant de décliner l'AG2030.

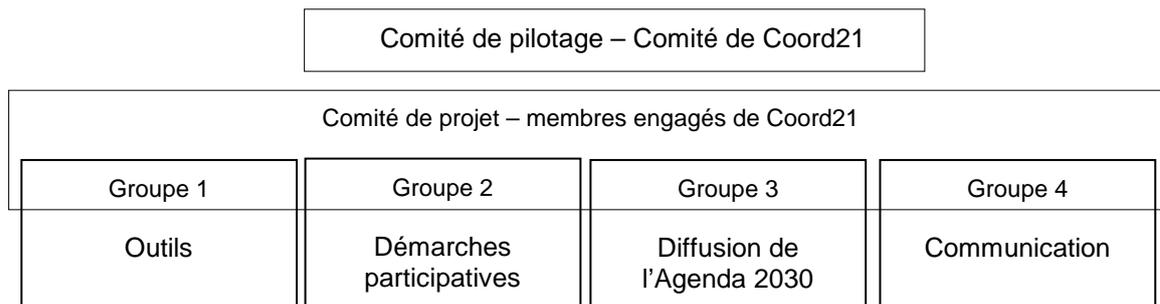
Le projet offrira aussi un espace de réflexion permettant à chacun de s'approprier l'AG2030 à son échelon institutionnel, selon les principes de subsidiarité. **L'AG2030 est une magnifique opportunité pour les cantons et les communes de partager un langage et des objectifs de développement durable communs.**

3. Déroulement, compétences et organisation

Les membres de Coord21 ont mandaté le comité de Coord21 pour mettre sur pied ce projet. Ainsi le comité de Coord21 est l'organe compétent pour décider du déroulement du projet. Une première séance avec l'ensemble des membres de Coord21 a permis de collecter leurs besoins, différents selon le profil de leur collectivité.

Ce projet profitera notamment d'un engagement particulier du Service cantonal de développement durable du Canton de Genève (SCDD), de l'Unité de développement durable du Canton de Vaud, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du Canton de Fribourg, la Fondation pour le développement durable des régions de montagne du Canton du Valais et du comité de Coord21. Pour le Canton de Vaud, ce projet fait partie des missions de l'Unité de développement durable pour la législature 2017-2022.

Ainsi, une gestion de projet a été mise sur pied :



3.1 Travail des groupes :

Travail du Groupe No1 : Outils

Ce groupe conduira une réflexion sur les outils existants destinés aux cantons et communes (Cercles indicateurs, Indicateurs MONET, Cités de l'énergie, Boussole21, plateforme sur l'AG2030, outils de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), etc.). L'objectif est de faire un lien entre les outils utilisés par nos partenaires et leur potentiel pour alimenter un suivi de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal.

Travail du Groupe No2 : Démarches participatives

Plusieurs membres de Coord21 (Yverdon-les-bains et Nyon entre autres) souhaitent partager avec les autorités et la population les ODD dans le cadre du renouvellement de leur stratégie de développement durable. Une réflexion sur la participation et l'Agenda 2030 sera conduite. Elle sera notamment nourrie des expériences de nos membres. Ainsi, les lignes directrices prévues comprendront une méthodologie simple pour conduire une démarche participative en lien avec l'Agenda 2030.

Travail du Groupe No 3 : Diffusion de l'Agenda 2030

Ce groupe sera chargé de faire connaître l'Agenda 2030. L'objectif est que les communes et la société civile, ainsi que les cantons, voire l'économie privée, connaissent l'Agenda 2030 et les implications qu'il aura à leur niveau institutionnel ou d'activité. Cette promotion de l'Agenda 2030 permettra à terme d'harmoniser, dans la mesure du possible, les démarches propres à chacun. Un événement public est déjà programmé pour le printemps 2018.

Travail du Groupe No4 : Communication

L'engagement des différents partenaires du projet et de Coord21 sera largement communiqué. L'objectif est que l'élaboration des directrices d'implémentation de l'Agenda 2030 au niveau local soit connue, ainsi que le résultat final du projet. L'axe Communication devrait permettre de partager la démarche avec la majorité des membres de Coord21 et, au-delà, avec l'ensemble des communes et cantons romands intéressés.

3.2 Planning

	2017	2018	2019	2020
Mise sur pieds des groupes et mandats				
Constitution des groupes				
Définition du mandat, objectif et planning				
Groupe No 1 "Outils"				
Recherche et analyse des outils existant				
Mise en perspective avec l'Ag2030				
Élaboration des lignes directrices				
Consultation des membres de Coord21				
Finalisation des lignes directrices				
Groupe No 2 "Démarches participatives "				
Mise en perspective de la participation avec l'AG2030				
Élaboration des lignes directrices				
Consultation des membres de Coord21				
Finalisation des lignes directrices				
Groupe No 3 "Diffusion de l'Agenda2030 "				
Promotion de l'Agenda2030 auprès des communes				
Séance publiques				
Site web de Coord21 avec Agenda2030				
Diffusion des lignes directrices				
Groupe No 4 "Communication "				
Vulgarisation				
Promotion du projet				
Diffusion des résultats				

4. Moyens financiers

Le projet est soumis par l'ensemble des membres de Coord21, raison pour laquelle Coord21, aux côtés des Cantons de Vaud, Fribourg et Genève contribue à son financement.

Coûts :

Réflexion sur les ODD au niveau local, mise en perspective avec les outils existants	20'000 CHF
Diffusion de l'AG2030 et communication	20'000 CHF
Démarches participatives	10'000 CHF
Total des coûts du projet	50'000 CHF

Financement :

Coord21	7'000 CHF
Canton de Vaud	9'000 CHF
Canton de Fribourg	4'000 CHF
Canton de Genève	5'000 CHF
Total du financement du projet	25'000 CHF

NB : Aucune autre contribution fédérale ou autre demande de soutien n'a été et ne sera formulée pour ce projet.

5. Prise en compte des trois dimensions du développement durable

L'AG2030 est le cadre de référence international pour le développement durable qui sera intégré à la Stratégie du développement durable du Conseil fédéral dès 2019. Les 169 cibles sont déclinées dans les trois pôles du développement durable, ce qui permet de dessiner une voie à suivre de manière systémique.

Le présent projet, qui vise la mise en cohérence des référentiels dans un but de vulgarisation, permettra d'articuler les 17 ODD et ses 169 valeurs cibles avec la vision en trois pôles du développement durable. Cette vision doit être compréhensible par toutes et tous. Ce projet aura également pour objectif de mettre en valeur des exemples concrets de réalisation en lien avec les 17 ODD dans les trois pôles du développement durable.

6. Processus participatif

(prise en compte des éléments « échanger, créer, décider »)

Le projet qui est soumis à l'ARE a été élaboré selon un processus participatif au niveau romand. L'ensemble des membres de Coord21 y a été associé. Le 4 mai dernier, une première matinée sur l'AG2030 a permis au comité de collecter des informations. Les membres ont travaillé selon un processus participatif (petits groupes de travail et retour en plénum) et les résultats obtenus sont à l'origine de la présente demande. En effet, les membres de Coord21 souhaitent être appuyés par le comité et les Cantons afin de pouvoir adhérer à l'Agenda 2030.

La présente demande de soutien a également été partagée avec une ONG (FEDEVACO). Des objectifs communs ont pu être dessinés.

La question de la participation sera abordée dans le cadre du projet. En effet, des communes souhaitent partager l'AG2030 avec la population afin de partager amplement ses objectifs. Les aspects participatifs seront aussi largement traités dans ce cadre-là et les expériences conduites permettront d'élaborer un guide sur cette question.

7. Caractère innovant du projet et capacité à être reproduit dans d'autres communes ou cantons

Le projet est construit à l'intention des communes et des cantons romands sur la base de leurs demandes et besoins. Son caractère innovant réside dans le fait que plusieurs collectivités le portent et en partageront les résultats. Ces résultats pourront être partagés avec d'autres acteurs intéressés.

8. Influence du projet à long terme (préserve une marge de manœuvre pour les générations futures)

Les ODD sont un outil pertinent qu'il s'agit de concrétiser au niveau cantonal et communal. Il est nécessaire que leur mise en œuvre soit coordonnée à tous les échelons pour les générations futures. Les démarches cantonales et communales Agenda 21 ou concernant le développement durable sont régulièrement mises à jour selon des rythmes politiques distincts. La prise en compte de l'AG2030 par l'ensemble des acteurs qui portent ce projet, et par les futurs acteurs qui le déclineront selon leurs propres besoins, permettra un gain de cohérence en termes de développement durable (visibilité de l'AG2030, cohérence des actions, communication facilitée, etc.) ainsi qu'entre les différents niveaux institutionnels : International, national, cantonal et communal.

9. Visibilité des résultats et communication

Un des objectifs du projet est de rendre visible l'AG2030 ainsi que les moyens d'y adhérer à l'échelon cantonal et communal. Des événements spécifiques seront organisés, de pages web dédiées et un guide sur l'AG2030 au niveau cantonal et communal publié.

10. Information des services cantonaux en charge du développement durable

Ce projet profitera notamment d'un engagement particulier du Service cantonal de développement durable du Canton de Genève (SCDD), de l'Unité de développement durable du Canton de Vaud, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du Canton de Fribourg, la Fondation pour le développement durable des régions de montagne du Canton du Valais et du comité de Coord21. Pour le Canton de Vaud, qui dépose le présent projet, nous confirmons que ces objectifs font partie des missions de l'Unité de développement durable pour la législature 2017-2022.

11. Annexe

- Lettre de soutien de Jean-François Steiert, Conseiller d'État du Canton de Fribourg



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département du territoire et de
l'environnement
Unité de développement durable
Viviane Keller
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Direction de l'aménagement, de l'environnement et
des constructions DAEC
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 04, F +41 26 305 36 09
www.fr.ch/daec

Réf : JFS/cmf

Fribourg, le 11 septembre 2017

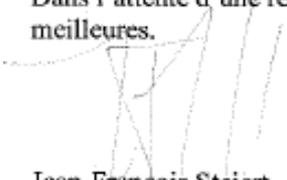
Projet « Implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal » - Demande de soutien à l'ARE – Contribution du canton de Fribourg

Madame,

Je vous confirme, par la présente, l'intérêt du canton de Fribourg au projet d'implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal. Cet agenda constitue, en effet, le nouveau cadre international de référence de la stratégie de développement durable qu'il importe, maintenant, de transposer dans les cantons.

Le canton de Fribourg voit dans le projet d'implémentation du nouvel agenda qu'il soutient tant financièrement qu'en termes de forces de travail une opportunité de décliner au niveau local, de manière concrète et accessible à un large public, les objectifs de développement durable. Prévoyant, dès l'année prochaine, de mener des réflexions en vue de l'élaboration de sa nouvelle stratégie pluriannuelle de développement durable, il entend ainsi utiliser les résultats engrangés par cette démarche et les mettre à profit en termes de processus d'élaboration de lignes directrices, de mise en œuvre ou encore d'indicateurs.

Dans l'attente d'une réponse favorable de l'ARE, je vous adresse, Madame, mes salutations les meilleures.


Jean-François Steiert
Conseiller d'État, Directeur

- Lettre de soutien de Chiara Barberis, Présidente de Coord21

Coord21

Association des collectivités et institutions
de droit public de Suisse romande et du
Tessin engagées dans une démarche de
développement durable

Département du territoire et de
l'environnement (DTE)
Unité de développement durable
Viviane Keller
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Genève, le 12 septembre 2017

Projet « Implémentation de l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal » –
demande de soutien à l'ARE – contribution de l'association Coord21.

Madame,

Par la présente, nous aimerions confirmer l'intérêt que porte Coord 21, association des
collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin engagées
dans une démarche de développement durable pour le projet d'implémentation de
l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal.

En effet, ce projet répond au souhait exprimé par nos membres lors de la dernière
Assemblée générale du 4 mai 2017 de voir l'association Coord 21 s'impliquer activement
et financièrement dans la promotion et la déclinaison de l'Agenda 2030 au niveau des
collectivités locales.

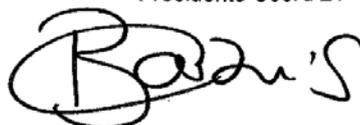
Le projet que vous avez élaboré et pour lequel un soutien à l'ARE est demandé
permettra à Coord 21 de faire la promotion de l'Agenda 2030 auprès de ses 38
collectivités et institutions membres et de proposer des outils concrets pour alimenter le
suivi du développement durable au niveau local, pour communiquer plus lisiblement les
enjeux et enfin, pour susciter la participation citoyenne.

Grâce à son réseau de professionnel-les engagé-e-s dans le développement durable au
niveau des politiques publiques et à la mise à disposition d'une plateforme d'échange et
de diffusion des bonnes pratiques, Coord 21 pourra certainement contribuer à la réussite
du projet.

L'association Coord 21 et spécifiquement son comité, au-delà de son engagement
financier de CHF 7'000.- s'engage à œuvrer activement au projet.

Dans l'attente de la réponse de l'ARE, que nous espérons favorables, nous restons
Madame, à votre entière disposition si de plus amples renseignements sont nécessaires.

Chiara Barberis-Savary
Présidente Coord 21



- Lettre de soutien cosignée par Jean-François Clément, Syndic et Michel Veyre et le secrétaire municipal de la Commune de Renens



MUNICIPALITE

Affaire traitée par :
M. Alain Peneveyre
Tél. no 021/632 74 02

Département du territoire et de
l'environnement (DTE)
Unité de développement durable
Madame Viviane Keller
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Renens, le 7 septembre 2017

Projet « Implémentation de l'Agenda 2030 aux niveaux cantonal et communal »
Demande de soutien à l'ARE – Contribution du Canton de Vaud

Madame,

Par la présente, la Ville de Renens vous confirme son intérêt pour le projet d'implémentation de l'Agenda 2030 aux niveaux communal et cantonal. En effet, celui-ci permettra au Canton de faire la promotion de l'Agenda auprès des communes et d'un plus large public.

La Ville de Renens, en tant que membre de l'association Coord21, pourra certainement contribuer à la réussite de ce projet en élaborant des lignes directrices qui permettront de décliner l'Agenda 2030 en termes de processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'indicateurs. La large diffusion des informations ainsi que la promotion de l'Agenda 2030 sont garantes de la démarche.

La Ville de Renens s'engage à œuvrer activement au projet en collaboration avec l'association Coord21.

Dans l'attente de la réponse de l'ARE, que nous espérons favorable, M. Frédéric Schweingruber, Responsable environnemental, reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 021/632.74.18 ou par courriel à : frederic.schweingruber@renens.ch.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous présentons, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Jean-François Clément

Le Secrétaire municipal:

Michel Veyre